Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212200760-20260626-CCAS_07_2026-DE

Conseillers
en exercice : 13
de présents : 11
de votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-quatre juin à 18 heures 30,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 16 juin 2026,
Sous la présidence de Madame RONDEL Emmanuelle, vice-présidente.

Présents : Mme RONDEL Emmanuelle, M LETACONNOUX Sylvain, Mme JOUAN Véronique, Mme HENRY Mégane, Mme CORDON Catherine, M BERTRAND Michel, M CARFANTAN Alain, Mme SALMON Monique, Mme DURAND Anne, Mme SERADIN Marie-Christine, M CRINON Yves

Absent excusé : M. MENARD Alexis, M EVEN Didier

Secrétaire de séance : Henry Mégane

Objet : Choix des dossiers à présenter pour 2 logements sociaux libres
07/2026

Deux logements sociaux se libérant sur la commune via des bailleurs sociaux départementaux,
1 T4, rue des templiers
1 T3, rue des Lilas
Plusieurs dossiers de demande ont été recensés, certains correspondent aux logements.
Mme Rondel présente les dossiers de Mme DROGUET Aurore, Mme FREMERY Barbara.

Après exposé des différentes situations et débat, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, (**11** POUR, **0** CONTRE, **0** ABSTENTION) :
Propose de présenter le dossier de **Mme DROGUET Aurore pour le T4** situé rue des Templiers et le dossier de **Mme FREMERY Barbara pour le T3** situé rue des Lilas à la prochaine commission d'attribution de logement.

Fait et délibéré à Hénanbihen,
Extrait conforme
A Hénanbihen, le 26 juin 2026.

Le Président, Alexis MENARD

Certifié exécutoire
Compte-tenu de sa transmission
En Préfecture le 26 juin 2026.